



# Actualités céréalières

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales



Fritz Glauser,  
Président

## Monoculture, vraiment ?

Les discussions sont parfois pleines de surprises. Un apiculteur m'a récemment expliqué sa définition de la monoculture, responsable selon lui du manque de nourriture pour ses abeilles : le fait qu'il n'y ait qu'une seule culture sur une parcelle donnée, alors qu'auparavant des adventices fleurissaient dans les champs de céréales.

Si cette définition peut faire sourire, elle démontre surtout le fossé qui se creuse entre les agriculteurs et le reste de la population, que celle-ci soit citadine ou rurale.

Les termes de monoculture, d'agriculture intensive ou industrielle, les sols devenus sans vie suite à l'emploi d'engrais et de pesticides, l'agriculture comme source de pollution et d'empoisonnement... A force de les entendre et de les lire, ces termes sont repris par un grand nombre de personnes qui ne connaissent pas leur définition et ne cherchent même pas à savoir s'ils correspondent à la réalité.

C'est gênant, car l'agriculture suisse ne correspond plus du tout à ces clichés. Les dernières décennies ont prouvé que l'agriculture pouvait se remettre en question, évoluer, devenir durable et respectueuse de l'environnement. Cette évolution n'a pas bénéficié d'une communication suffisante, car elle relève de la norme en Suisse. Les efforts consentis semblent toujours insuffisants non par manque d'efficacité, mais parce qu'ils ne sont pas connus !

Pour mieux communiquer, nous devons prendre en compte le fait que les connaissances des citoyens sont lacunaires et parfois erronées. Les votations sur les prochaines initiatives nous permettront à nouveau de communiquer sur notre travail, sur l'importance de la production de denrées alimentaires en Suisse et sur les progrès réalisés au cours des dernières années.



Pierre-Yves Perrin,  
Directeur

## Protection à la frontière

Le marché mondial reste dans une situation tendue, d'une part car la problématique des exportations ukrainiennes n'est pas résolue et crée des tensions internationales, d'autre part car les récoltes mondiales subissent les conséquences de conditions météo extrêmes. Si la Suisse a été relativement épargnée, les rendements et la qualité ont été décevants dans certaines régions européennes et américaines.

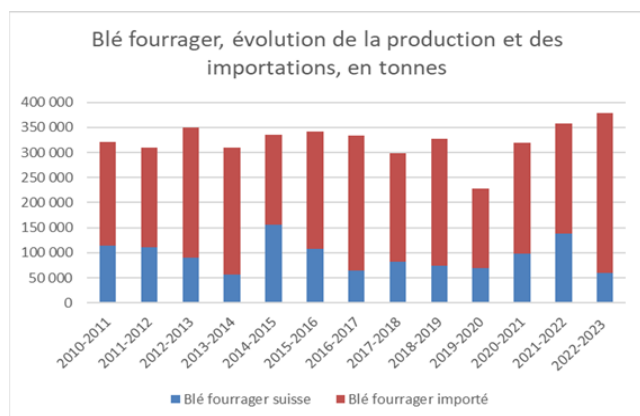
Les cotations boursières réagissent à ces incertitudes par des variations, toutefois sans commune mesure avec celles du printemps 2022. On parle aujourd'hui de fluctuations de plus ou moins 20 Euros aux alentours de 230 Euros par tonne pour un blé panifiable standard. Même si l'évolution est incertaine à l'heure d'écrire ces lignes, la situation mondiale semble sous contrôle et la spéculation reste à un niveau acceptable.

Malgré le calme relatif sur les marchés mondiaux, la protection à la frontière reste un élément central pour que la situation reste stable en Suisse.

Suite aux nombreuses interventions de la FSPC et de swiss granum, l'Office fédéral de l'agriculture a accepté d'étudier les propositions de l'interprofession, afin d'être plus proche de la réalité du marché. Ainsi, la période de référence pour fixer la protection à la frontière des céréales panifiables a déjà été raccourcie, ce qui constitue une première étape.

Actuellement, la protection pour les céréales fourragères se situe à un niveau correct, ce qui signifie que les quantités importées devraient être limitées, laissant ainsi la place nécessaire à la marchandise indigène. Les conditions de commercialisation ne sont cependant pas idéales suite aux importations massives de l'hiver et du printemps derniers, principalement pour le blé fourrager (cf. graphique).

Ces importations ont eu une conséquence directe sur les prix des céréales fourragères payés aux producteurs pour la récolte 2022. Une conséquence indirecte a également été constatée : les importations ont dépassé la demande usuelle et des stocks ont été créés. Ces stocks, non transformés avant la récolte 2023, pèsent sur les prix de la récolte 2023. Il s'agit maintenant, en collaboration avec swiss granum et l'OFAG, d'éviter que de telles situations se reproduisent, afin de ne pas pénaliser davantage la production indigène de céréales fourragères.



## Récolte 2023 moyenne

La récolte 2023 est à l'image des conditions météo des derniers mois : mitigée. Les précipitations du printemps et le sec durant les mois de mai et juin ont eu un impact négatif sur les rendements, avec une très grande hétérogénéité en fonction des régions, voire des parcelles. Le bilan précis sera effectué par swiss granum en septembre.

## Céréales panifiables

Les échos reçus des campagnes laissent envisager un bilan des quantités proche de l'équilibre et une bonne qualité malgré des teneurs en protéine parfois faibles. Aucun problème majeur (mycotoxine, germination, poids à l'hectolitre) n'a été constaté cette année et la majorité des lots ont été livrés secs, ce qui est positif.

Aucun déclassement ne sera nécessaire cette année et le système de soutiens aux exportations sera poursuivi. Ces soutiens, qui permettent l'exportation de l'équivalent de 50'000 tonnes de céréales sous forme de produits finis, sont indispensables pour gérer les quantités (en évitant des excédents sur le marché indigène), stabiliser la filière (par une stabilité des volumes de mouture) et garantir le versement du supplément aux céréales (15.8 millions de francs répartis sur les surfaces de céréales panifiables et fourragères). Les cotisations des producteurs permettent de gérer les quantités et de soutenir les exportations, garantissant ainsi une stabilité du marché indigène et des prix les plus élevés possibles.

## Oléagineux

Les quantités de colza devraient atteindre environ 80'000 à 85'000 tonnes, selon les premières estimations reçues. Les attributions (101'000 t) ne seront donc de loin pas atteintes et le rendement moyen suisse se situe aux alentours de 32 dt/ha (36 dt/ha en 2022). Le potentiel de commercialisation n'est donc pas utilisé, ce qui est dommage pour une culture intéressante au niveau de l'assolement et qui reste économiquement attractive malgré la baisse des prix constatée.

## Céréales fourragères

Comme pour les panifiables, les quantités de céréales fourragères n'ont pas atteint des records cette année. Les prix aux producteurs, comme attendu et déjà communiqué, sont sous pression et ne permettront pas d'atteindre la rentabilité nécessaire. Les surfaces semées cet automne risquent ainsi de diminuer. La FSPC poursuit son engagement pour que les céréales fourragères redeviennent financièrement intéressantes pour les producteurs, soit par des prix plus élevés, soit par l'introduction d'une contribution spécifique.



Rahel Emmenegger,  
Directrice adjointe

## Evolution des inscriptions pour le colza

Depuis cinq ans, les quantités souhaitées par les huileries pour le colza s'élevaient à 106'000 tonnes. Les producteurs ont pris en compte ce souhait et ont lentement augmenté leurs inscriptions pour atteindre un maximum de 101'000 t en 2022. Entre-temps, les inscriptions ont toutefois légèrement diminué et s'élevaient à près de 98'000 t pour l'année 2024. Le nombre de producteurs de colza a diminué depuis l'année 2020 (6'540 producteurs) pour atteindre 6'000 producteurs pour la récolte 2024. Toutefois, la surface par producteur est passée de 3,8 hectares à 4,1 hectares au cours de la même période. Cela reflète la tendance générale vers des exploitations moins nombreuses mais plus grandes.

## Les raisons du recul

On ne peut que faire des suppositions sur la perte de popularité de la culture du colza. D'une part, la rotation des cultures dans les exploitations entraîne chaque année de petites variations de la surface cultivée. D'autre part, le colza étant une culture plutôt intensive, il nécessite une bonne surveillance de la part de l'agriculteur et les soins doivent être correctement appliqués. Cela implique également l'utilisation de produits phytosanitaires, dont le nombre diminue constamment ou ont déjà été partiellement interdits. De plus, l'obligation de réserver 3,5 % de surface de promotion de la biodiversité sur les terres assolées provoque une grande incertitude chez les producteurs et une diminution de la surface cultivée pour toutes les grandes cultures.

Outre ces problèmes spécifiques à la Suisse, la chute des prix internationaux fait également baisser les prix du colza suisse. Cela fait suite à l'explosion des prix pour la récolte 2022 en raison de la spéculation sur les denrées alimentaires liée au début de la guerre en Ukraine. Entre-temps, la situation internationale s'est quelque peu calmée et les prix sont revenus à un niveau normal comme en 2020 et 2021.

Le colza reste une culture intéressante au niveau agronomique (couverture du sol, rotation, système racinaire, bon précédent culturel) et économique même avec les prix annoncés pour la récolte 2023. La demande est élevée et les consommateurs sont sensibles aux biens-faits de l'huile de colza dans une alimentation équilibrée. Il serait dommage, dans ces conditions, de ne pas pouvoir produire les quantités souhaitées !

Inscriptions colza	Quantité t	Hectares	dt/ha	Producteurs
Récolte 2020	98'108	24'928	39.36	6'539
Récolte 2021	98'299	25'277	38.89	6'540
Récolte 2022	100'133	25'327	39.54	6'421
Récolte 2023	100'099	25'328	39.52	6'263
Récolte 2024	97'638	24'470	39.90	6'002